

Communiqué de presse

Date 23 novembre 2018

EA 189 diesel

Logiciel mis à jour sur 100 % des véhicules

Group Communication **AMAG annonce la fin de l'action de rappel: 100 % des véhicules équipés d'un moteur EA 189 et actuellement immatriculés en Suisse ont été modifiés. L'action de rappel est ainsi terminée.**

AMAG Group AG
Group Communication
Utoquai 49
8008 Zurich
Telefon 044 269 53 00
Fax 044 269 53 63

Twitter @AMAG_Media
blog.amag.ch
www.amag.ch

Près de trois ans après les révélations concernant le diesel, AMAG peut considérer que le rappel a été réalisé à 100 %. L'ensemble des environ 165 000 véhicules concernés accessibles pour AMAG et Astra immatriculés en Suisse, et ayant une réception par type européenne ou suisse, ont bénéficié d'une mise à jour logicielle ou d'une mise à jour logicielle et d'un débitmètre d'air.

À partir du printemps 2016, le groupe AMAG et les marques concernées ont contacté les clients dès que les logiciels étaient disponibles pour chaque type de véhicule et les ont invités à se rendre en garage. La grande majorité des clients avait accepté cette invitation. Certains ont dû être contactés plusieurs fois de telle sorte que le processus a pris un certain temps.

On peut en principe certifier aujourd'hui que l'action de rappel a été un succès. Les réactions des concessionnaires et des clients sont globalement positives. Les retours actuels montrent que dans l'ensemble, les mises à jour se sont déroulées sans accroc et que les clients qui ont bénéficié de la mesure sont satisfaits de la solution technique et n'ont aucune réclamation par la suite.

Pour les éventuelles réclamations, Volkswagen a mis en place des mesures de confiance visant à renforcer la confiance des clients dans les mesures techniques/les mises à jour et permettant de fournir des solutions faciles en cas de plaintes éventuelles concernant les mises à jour et certaines pièces du moteur et du système de dépollution. Cet engagement est valable pour les véhicules qui ont bénéficié d'un entretien régulier, et pour une durée de 24 mois après réalisation de la mise à jour, dans la limite d'un kilométrage total du véhicule en question de 250 000 km au maximum (en fonction du critère qui survient en premier). Les prestataires de services officiels en sont informés.

Grâce à la mise à jour du logiciel, les clients disposent aujourd'hui d'un véhicule tout à fait conforme et bénéficiant, par cette mise à jour, des connaissances techniques en matière de diesel des dernières années. Les autorités réglementaires compétentes pour l'homologation CE par type de véhicule (en particulier l'autorité fédérale allemande des transports routiers KBA) ont approuvé les mesures techniques/mises à jour pour l'ensemble des véhicules EA 189 concernés. Elles ont confirmé que la mise en œuvre des mesures n'entraîne aucune détérioration au niveau des émissions de CO₂, de la consommation de carburant, de la performance du moteur, du couple et des émissions sonores. Par ailleurs, le groupe Volkswagen a régulièrement expliqué que les mises à jour n'ont aucun impact négatif sur la longévité du moteur et de ses composants. Les autorités sont unanimes quant au fait qu'il n'y a aucun impact négatif sur la longévité du système de contrôle des émissions.

Si vous avez des questions, veuillez vous adresser à:

AMAG Group SA
Dino Graf
Responsable Group Communication
Téléphone +41 44 269 53 00
presse@amag.ch

AMAG Group SA
Roswitha Brunner
Chef Group PR & CSR
Téléphone +41 44 269 53 04
presse@amag.ch

Portrait de l'entreprise:

AMAG Group SA est une société suisse. AMAG Import SA importe et vend les véhicules des marques Volkswagen, Audi, SEAT, ŠKODA et VW Véhicules Utilitaires, grâce au réseau de distribution le plus grand de Suisse, soit quelque 1000 concessionnaires et prestataires de services dont AMAG Automobiles et Moteurs SA avec plus de 80 garages, centres d'occasions et de carrosserie. Le groupe AMAG comprend également AMAG First SA, la plus grande organisation de concessionnaires Porsche en Suisse. Avec Auto 1 AG, AMAG Group SA exploite également d'autres garages dont notamment ceux pour la marque Bentley.

Le groupe AMAG comprend également AMAG Leasing SA en tant que prestataire de services financiers, AMAG Parking SA, qui gère divers parkings couverts, et AMAG Services SA, titulaire de la licence d'Europcar en Suisse et qui offre un service Valetparking dans les aéroports suisses et des prestations de chauffeur à l'échelon national. Depuis 2017, AMAG est le principal actionnaire de la plateforme d'autopartage sharoo et depuis août 2018 copropriétaire d'autoSense, la solution pour la mise en réseau numérique des véhicules. Elle est également partenaire de la Swiss Startup Factory et de Catch a Car, une filiale de Mobility.

AMAG Group SA emploie plus de 5700 collaborateurs, dont plus de 700 apprentis.